

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
VALLOIRE GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 5 DECEMBRE 2019

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8

Représentés : 5

Absents excusés : 2

Date de convocation : 28 novembre 2019

Date d'affichage : 28 novembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le cinq décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : Jean-Pierre ROUGEAUX - Dominique RETORNAZ - Stéphanie FEUTRIER - Marie-Pierre RAMBAUD - Odile MAGNIN - Jean-Marie MARTIN - Laurence CLEMENT-GUY - Jacques PRAT

Étaient représentés : Jean-Claude ROUGET (donne procuration à Jean-Pierre ROUGEAUX) - Béatrice BAILLY (donne procuration à Stéphanie FEUTRIER) - Éric GIRAUD (donne procuration à Jean-Marie MARTIN) - Patrick LE GUENNEC (donne procuration à Laurence CLEMENT-GUY) - Corine FALCOZ (donne procuration à Jacques PRAT)

Étaient absents excusés : Pascal CLAPPIER - Maud GOBERT

Monsieur Dominique RETORNAZ est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 19-12-119

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Valloire Patrimoine et Culture pour l'organisation du 80^{ème} Anniversaire de la Bataille des Alpes

Rapporteur : Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Afin de commémorer le 80^{ème} anniversaire de la Bataille des Alpes, l'association Valloire Patrimoine et Culture a présenté un dossier sollicitant une subvention de la Commune d'un montant de dix mille euros (10 000 €) permettant d'organiser les journées historiques du fort du Télégraphe les 11 et 12 juillet 2020.

Ces journées comprendront diverses animations, notamment :

- une reconstitution historique : le fort sera remis en configuration de 1940, avec la présence d'une centaine de personnes en uniformes français et italiens. Elles feront revivre l'ouvrage comme en juin 1940 avec des reconstitutions à l'infirmerie, la boulangerie, la chambre du commandant, le poste de commandement. Différents lieux seront animés, comme l'entrée, les remparts, la cours et l'observatoire ainsi les alentours du fort. Des véhicules militaires français de 1940 (camions, side-cars, véhicule tout terrain) seront présentés au public entre le col et le fort ;

- des cérémonies et prises d'armes : des prises d'armes ponctueront le week-end avec comme point d'orgue celle du dimanche matin à Valloire avec la présence souhaitée du Président du Conseil Général, de conseillers départementaux, de députés et maires... Elle commémorera l'événement le plus important et marquant de la seconde guerre mondiale en Savoie. Cette bataille opposa dans notre département 50 000 Italiens à 15 000 Français, entraînant la mort de plus de 400 soldats. La victoire française empêcha l'occupation de la Savoie par l'Italie, servant ainsi de lieu d'accueil aux réfugiés, de cantonnement de l'armée d'armistice et donc de creuset de la résistance ;
- des expositions : une exposition sur les troupes alpines et la bataille des Alpes de 1940 (uniforme, matériel, insigne et symbolique), une exposition de figurines militaires et une exposition sur l'histoire du fort. Présentation de véhicules d'époque avec la présence souhaitée d'un char français R 35. Présentation par le 93^{ème} RAM de matériel moderne ;
- des projections de films : présentation du film de Jocelyn Truchet : Deux semaines de juin, avec la présence du réalisateur, et présentation de films d'archives italiens sur la bataille des Alpes.
une animation multimédia : Xavier Spertini présentera des visites virtuelles de fortifications alpines ;
- des conférences : La bataille des Alpes vue par les Italiens (Turinetti di Priero); La bataille des Alpes (Laurent Demouzon); Le télégraphe Chappe (François Charpin); Les fortifications des Alpes (Dominique Vialard);
- la présentation et dédicaces de livres : Dominique Vialard, Laurent Demouzon, David Thill et Roberto Guasco ;
- des visites du fort : visite libre du fort remis en condition de 1940 ; visite des batteries extérieures.

Cette manifestation sera réalisée avec le soutien et la participation du Collectif France 1940 et en partenariat avec la Mairie de Valmeinier, les Offices de tourisme de Valloire et Valmeinier, la CCMG, le Souvenir Français, le FRESM Département de la Savoie et le 93^{ème} RAM.

Dans l'attente que l'association Valloire Patrimoine et Culture ait finalisé ses demandes de partenariat, je vous propose de lui attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de dix mille euros (10.000 €) pour l'organisation des journées historiques du fort du Télégraphe les 11 et 12 juillet 2020. Cette subvention sera réduite du montant des futurs nouveaux partenariats conclus par l'association Valloire Patrimoine et Culture.

Envoyé en préfecture le 10/12/2019

Reçu en préfecture le 10/12/2019

Affiché le 10/12/2019

ID : 073-217303064-20191205-19_12_119-DE

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales
Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- d'attribuer à l'association Valloire Patrimoine et Culture une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de dix mille euros (10.000 €), celle-ci sera réduite du montant des futurs nouveaux partenariats conclus par l'association Valloire Patrimoine et Culture pour l'organisation des journées historiques du fort du Télégraphe les 11 et 12 juillet 2020 ;
- précise que cette subvention sera inscrite au budget primitif principal 2020.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 10/12/19

Affichage : 10/12/19

Valloire, le 10/12/19

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAX.

